



COMITE DU MORBIHAN DE BASKET BALL

SAISON 2022/2023

LISTE DE JOUEURS BRÛLES – CATEGORIE U18 FEMININS

A compléter par le groupement sportif présentant deux ou plus équipes dans la même catégorie

Pour chaque équipe « réserve, le groupement sportif doit, avant le début de championnat, adresser au comité la liste des cinq meilleurs joueurs dans la catégorie, qui participeront régulièrement aux rencontres de l'équipe de niveau supérieur. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent, en aucun cas jouer dans une équipe participant aux championnats de division inférieure (article 49 du règlement sportif).

Les joueurs non brûlés peuvent seulement participer aux rencontres disputées par l'équipe immédiatement inférieure (article 50.2 du règlement sportif)

Association :

Nombre total d'équipes U18 filles dans le club :

Niveau de jeu	Nombre d'équipes
U18F régional	
U18F D1	
U18F D2	
U18F D3	

LISTE DES JOEUSES BRÛLEES

EQUIPE 1	CHAMPIONNAT	NOM Prénom		N° licence
		1		
	2			
	3			
	4			
	5			

EQUIPE 2	CHAMPIONNAT	NOM Prénom		N° licence
		1		
	2			
	3			
	4			
	5			

EQUIPE 3	CHAMPIONNAT	NOM Prénom		N° licence
		1		
	2			
	3			
	4			
	5			

Cette liste doit parvenir au comité au plus tard le 07/10/2022